



10339 - Les viandes servies dans les restaurants des pays non musulmans

question

Suffit-il de dire : **bismi Allah** pour pouvoir consommer de la viande, du poulet et du poisson servis dans les restaurants des pays non musulmans où l'on n'applique pas la méthode musulmane relative à l'abattage des animaux ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les viandes servies dans les pays des infidèles comportent des catégories :

- le poisson qui est halal, c'est-à-dire consommable pour le musulman dans tous les cas parce que la légalité de sa consommation ne dépend ni de la manière dont il a été tué ni de la prononciation de Bismi Allah.

S'agissant des autres catégories, si les producteurs de viande, sociétés et privés confondus, sont des juifs ou des chrétiens et s'il n'est pas connu qu'ils font recours, pour tuer les animaux, au choc électrique, à la suffocation ou à l'écrasement de l'animal par un coup asséné à la tête, comme cela est courant en Occident, la viande est alors halal. C'est à ce propos que le Très Haut dit : **"Vous sont permises, aujourd'hui, les bonnes nourritures. Vous est permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise.** (Coran, 5 :5). S'ils tuent les animaux par l'une des méthodes susmentionnées, la viande est alors interdite, l'animal ayant été étouffé ou écrasé. Si les producteurs de viande ne sont ni juifs ni chrétiens, les viandes servies sont alors interdites de consommation. C'est à propos que le Très Haut dit : **Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d' Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d' une chute ou morte d' un coup de corne, et celle qu' une bête féroce a dévorée - sauf celle que vous égorgez avant qu' elle ne soit morte -.** (Vous



sont interdits aussi la bête) qu' on a immolée sur les pierres dressées. (Coran, 5 : 2).

Le musulman doit s'évertuer à éviter ce qui est manifestement interdit et à s'écarter des choses suspectes pour sauvegarder sa religion et protéger son corps contre toute nourriture interdite.